

Suites au rapport d'évaluation de la Commission

Octobre 1997

Québec, le 20 octobre 1997

Monsieur Jocelyn Vallée
Directeur général
Collège de Sherbrooke
475, rue du Parc
Sherbrooke (Québec) J1H 5M7

Objet : Suivi au rapport d'évaluation du programme de *Techniques d'éducation en services de garde* (AEC).

Monsieur le Directeur général,

La Commission d'évaluation de l'enseignement collégial a pris connaissance, lors de sa réunion du 14 octobre 1997, des mesures prises par le Collège pour donner suite au rapport d'évaluation du programme *Techniques d'éducation en services de garde* menant à l'attestation d'études collégiales (AEC).

Elle prend acte des actions réalisées en vue d'assurer une meilleure cohérence au programme. La concertation entre les enseignants et les chargés de cours et la collaboration qui en découle, rendent possible une vision partagée du programme et du projet éducatif. De plus, le suivi systématique des plans de cours devrait permettre de vérifier l'équilibre de la charge de travail et d'attester que les modalités d'évaluation vérifient bien les apprentissages à réaliser.

Les formations sur la garde en milieu scolaire et en pouponnière, de même que celles offertes en prévention et en premiers soins répondent adéquatement aux besoins des élèves. La Commission juge satisfaisants les efforts entrepris par le Collège de Sherbrooke pour répondre à l'ensemble des recommandations et des suggestions de la Commission. Elle prend bonne note des actions posées pour parfaire la mise en oeuvre du programme *Techniques d'éducation en services de garde* (AEC).

Je vous remercie de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le président,

Jacques L'Écuyer

Commission d'évaluation de l'enseignement collégial

Québec 